

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie  
=====

**MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE**  
=====

CABINET DU MINISTRE  
=====



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland  
=====

**MINISTRY OF PUBLIC HEALTH**  
=====

MINISTER'S OFFICE  
=====

**DECLARATION DE PRESSE DE MONSIEUR LE**  
**MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE**  
**DU 24 AVRIL 2020**  
**PANDEMIE CAUSEE PAR LE COVID-19**

- **Mesdames et Messieurs les professionnels des médias ;**
- Mesdames et Messieurs.

Je voudrais vous dire tout l'honneur qui est le mien au moment de vous retrouver à l'occasion de notre session quotidienne d'échange sur la gestion de la pandémie du COVID-19 au Cameroun.

C'est donc pour moi l'occasion de vous adresser une cordiale et chaleureuse bienvenue dans cette salle de conférence du Centre National des Opérations d'Urgence de Santé Publique, à partir duquel se coordonne la riposte du Cameroun à la Pandémie au nouveau coronavirus.

Comme vous devez certainement le savoir, le Cameroun est entré dans sa phase de réponse à la pandémie depuis le 5 mars avec la notification du Premier Cas positif sur notre territoire, soit six semaines que nous sommes appelés à nous étendre aussi bien sur la surveillance et la prise en charge des cas confirmés.

En six semaines, les chiffres que je me ferai le devoir de vous communiquer tout à l'heure, semblent déjouer complètement les pronostics et les prévisions qui situaient le Cameroun à un niveau de contamination, avoisinant trente mille (30 000) cas positifs au Cameroun avec un taux létalité au-delà de la moyenne mondiale, soit 7,5 %. Cette tendance est également vérifiée en ce qui concerne le nombre important de guéris rapportés aux chiffres de contamination, ainsi que les formes sévères.

Loin de prendre une approche d'autoglorification, ces données que je partage avec vous visent à montrer la justesse de choix du Président de la République et la voie que nous devons prendre, ou mieux celle dans laquelle le Gouvernement devra poursuivre son action. Celle d'une proactivité du diagnostic et de la prise en charge.

Qu'il me soit d'ailleurs permis de dire que dans le cadre de la lutte contre cette pandémie, le nombre de cas positifs est proportionnel à l'activité de dépistage. Plus vous dépistez, plus vous avez des chances de détecter un

nombre de cas plus élevés. Mais la valeur numérique des cas positifs ne devrait pas être l'indicateur le plus pertinent. Bien au contraire, chaque fois que des personnes porteuses, même asymptomatiques du virus sont détectées et sorties de la communauté, l'on fait un pas de plus vers la dynamique d'endiguement de l'épidémie. On ne le dira jamais assez, une personne positive dans la communauté, est un vecteur potentiel de la pandémie.

Face au choix entre la maîtrise relativement basse des chiffres et la réduction du nombre de personnes potentiellement positives dont le statut sérologique reste inconnu, l'option stratégique prise par le Gouvernement conformément aux Très Hautes Prescriptions du **Président de la République**, et mise en œuvre par le **Premier Ministre, Chef du Gouvernement**, est une logique offensive en matière de dépistage.

Nous avons donc dans cette logique pris le pari de tester autant que nos capacités techniques et logistiques l'accordent, toutes les personnes dont la probabilité de contamination est avérée.

Ainsi, après le dépistage systématique des personnes revenues au Cameroun depuis le 17 mars 2020, le lancement de la campagne de dépistage massif, nous avons pris l'option de dépister toutes les personnes bénéficiant de la mesure d'élargissement du Chef de l'État à la faveur du décret portant commutation de peines d'emprisonnement.

Ces trois opérations de dépistage ont permis de déceler plus de 80% des personnes positives à ce jour, la part belle étant revenue aux passagers en quarantaine, ainsi que les personnes récemment sorties de prison. Pour cette dernière catégorie, il faut dire que le taux de prévalence des personnes testées est évalué à environ 70%.

Mesdames, Messieurs, dans cette logique de renforcement de la surveillance épidémiologique et biologique, comme socle de la recherche active des cas, nous nous sommes donnés pour mandat de décentraliser les activités de diagnostic, à travers notamment l'agrément et le renforcement des capacités

de certains laboratoires dans les dix Régions du Pays. Rapprocher les centres de dépistage des populations permettra certainement d'optimiser cette activité, décongestionner le Centre Pasteur du Cameroun et fluidifier l'activité de dépistage, avec en toile de fonds, la réduction considérable des délais d'attente des résultats.

Cette action de dépistage ne va certainement pas sans corolaire, celui de la prise en charge. Suivant l'approche test and treat qui fonde notre action, l'optimisation de la prise en charge des patients vivant avec le COVID-19 est donc la priorité actuelle du Gouvernement.

Une telle démarche est rendu concrète et possible par le renforcement de l'offre hospitalière marquée par la création des centres spécialisés de prise en charge du COVID-19, afin d'éviter un effet d'éviction des autres pathologies du système hospitalier.

Ces centres spécialisés dont les premiers ont été organisé par arrêté du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, visent à offrir un cadre approprié à la prise en charge des personnes atteintes par le COVID-19, tout en préservant la continuité des soins et services de santé dans les autres formations sanitaires, dans un contexte de sécurité optimale.

A coté de ces centres spécialisés dont les travaux à Yaoundé et Douala ont connu une avancée significative, notre action porte également sur l'extension des capacités d'accueil dans les formations sanitaires de première et deuxième catégorie. A titre illustratif, les travaux achevés ou en cours dans les hôpitaux central et Jamot de Yaoundé ou Laquintinie de Douala, laissent entrevoir une capacité de plus de 600 lits dans ces trois formations sanitaires, et plus de 70 places en réanimation, hormis les dispositifs d'assistance respiratoire mobile.

Du point de vue de l'offre thérapeutique, suivant le protocole de soins clairement validé par le Conseil Scientifique des Urgences de santé publique, j'ai signé le **21 mars 2020** mis à la disposition des régions et de la Prison

Centrale un stock de médicaments pour la prise en charge de plus de trois mille patients. A date, les Régions du Centre, du Sud-ouest, du Littoral, de l'Ouest et de l'Adamaoua ont déjà récupéré leurs stocks. Les autres seront acheminés cette fin de semaine.

De même, hors mis l'acquisition de concentrateurs d'oxygène mis à la disposition de l'Hôpital Central de Yaoundé, les équipements de réanimation lourde, acquis par l'État après entente directe auprès du Programme des Nations Unies pour le Développement, du moins la première partie, seront redéployés dans les formations sanitaires.

Cependant, il faut bien que ce soit clair que la proportion de formes sévères en l'état actuel, exige que nous mettions l'accent sur la prise en charge précoce des patients détectés positifs.

Par ailleurs, la question de la protection des personnels de santé, en première ligne de ce combat reste une préoccupation constante. Sous ce rapport, l'essentiel de nos efforts reste focalisé sur l'acquisition et la mise à disposition des équipements de protection individuelle. A titre illustratif, en dépit de la pénurie mondiale de ces biens, nous avons acquis et redistribué aux personnels en charge du prélèvement, des analyse, de la prise en charge, aussi bien au niveau régional que central, plus de vingt-cinq (25 000) combinaisons, quarante-cinq mille (45 000) surblouses, quatre-vingt-six mille (86 000) masques de protection (FFP2 ou KN95), Cent Cinquante mille (150 000) masques chirurgicaux, trois mille deux cent (3 200) lunettes de protection. Les équipements dont les commandes sont en cours, ou encore les dons faits par les différentes âmes de bonne volonté seront également rétrocédés en priorité aux formations sanitaires, aux équipes de surveillance régionale. Ceci permettra de soutenir clairement la décentralisation souhaitée dans le cadre de notre lutte contre la propagation de cette pandémie.

**Ladies and Gentlemen,**

As I am drawing towards the end of my presentation, allow me to keep my word as concern the figures I promised to give you.

To date, Cameroon has recorded one thousand four hundred and thirty (1 430) positive cases, representing seven hundred and nineteen (719) active cases, forty-three (43) deaths and six hundred and sixty-eight (668) healed. Out of the active cases, twenty (20) are under oxygen and, one hundred and twenty (120) are hospitalised.

In relative terms, this gives us a current healing rate of forty-six point seventy one per cent (46.71%), for a lethality rate of three per cent (3%) and a severity rate of four point thirty-six per cent (4.36%).

I would like to conclude by inviting everybody to follow the usual hygiene rules and all barrier measures prescribed, namely :

- **wash your hands with clean running water and soap or use a alcohol-based solution;**
- **cover the nose and mouth with a tissue when coughing, sneezing or using a flexed elbow;**
- **avoid any close contact with people having flu symptoms ;**

Thank You for Your Kind Attention

Bon début de mois du jeûne du ramadan

Que Dieu Bénisse le Cameroun